

LES STAGES CISO

COLOMBIE

Une expérience de solidarité syndicale unique!



SOLIDARIDAD / **SOLIDARITÉ**
INTERSINDICAL / **INTERSYNDICALE**
COLOMBIA-QUÉBEC
MAYO 2013/MAI 2013



RAPPORT DE STAGE : COLOMBIE 2013

Rédaction et photos : les stagiaires

Révision des textes : Michèle Asselin et Marie E. Paradis

Mise en pages : Michèle Asselin

Illustration de la page couverture : Louis-David Lalancette-Renaud

Ce stage a été rendu possible grâce à la contribution financière des organisations syndicales suivantes :

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ); la Confédération des syndicats nationaux (CSN); la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ); le Fonds de justice sociale de l'Alliance de la fonction publique canadienne (AFPC); le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ); le Syndicat des Métallos.

Cette activité a également bénéficié d'un soutien financier du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur dans le cadre du Programme d'appui à la mission éducative des organismes de coopération internationale (PAME-OCI).



565, boulevard Crémazie Est
Bureau 3500
Montréal (Québec) H2M 2V6
Tél. : 514 383-2266

www.ciso.qc.ca

Septembre 2013

TABLE DES MATIÈRES

UN STAGE EN COLOMBIE : UNE EXPÉRIENCE SYNDICALE UNIQUE! p. 3

LES PARTENAIRES p. 4

PREMIÈRES IMPRESSIONS p. 8

ENVIRONNEMENT EN PÉRIL : LE PARAMO DE PISBA p. 8

LE NÉOCOLONIALISME CANADIEN EN COLOMBIE p. 10

DROITS DE LA PERSONNE ET DROIT A LA VIE DES SYNDICALISTES : RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA CUT p. 12

LA RÉALITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS p. 15

LA SITUATION DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE EN COLOMBIE p. 17

LE SYSTÈME DE SANTÉ EN COLOMBIE p. 19

LES MINIÈRES CANADIENNES AU BANC DES ACCUSÉS p. 21

RENCONTRE À L'AMBASSADE CANADIENNE : TÉMOINS IMPUISSANTS OU ACTEURS? p. 25

UN STAGE EN COLOMBIE : UNE EXPÉRIENCE SYNDICALE UNIQUE!

Six syndicalistes se sont rendus en Colombie du 13 au 26 mai 2013 afin d'y effectuer un stage de solidarité : Shirley Dorismond (FIQ), Steve McKay (FEENQ-CSN), Djimy Théodore (AFPC-FTQ), Mélanie Tremblay (Métallos-FTQ), Isabelle Veilleux (CSQ) et Étienne Vigneault (SFPQ). La délégation était accompagnée de Pierre-Yves Serinet.

LES OBJECTIFS DU STAGE :

- Présenter la situation des travailleuses et des travailleurs en Colombie.
- Appuyer les luttes du mouvement ouvrier colombien.
- Favoriser le développement de liens de solidarité entre des organisations syndicales québécoises et colombiennes.

UNE EXPÉRIENCE DE SOLIDARITÉ INTENSE!

Intense, cette expérience a permis aux stagiaires de mieux saisir la réalité politique, sociale, économique et culturelle de ce pays marqué par la guerre, la violence et la pauvreté. Des rencontres avec différentes organisations syndicales colombiennes des milieux de l'enseignement, de la santé, de l'éducation, des secteurs minier et manufacturier leur ont permis de mieux saisir les enjeux auxquels est confronté le mouvement syndical colombien et la réalité des travailleuses et des travailleurs.

Plus particulièrement, les stagiaires ont pu constater que l'exploitation minière et pétrolière se fait souvent au détriment de l'intérêt réel des Colombiennes et des Colombiens et que les compagnies canadiennes contribuent activement à cette situation déplorable. Celles-ci extraient les richesses du sous-sol colombien et les exportent outre-mer. Si une certaine élite colombienne profite de cette exploitation, la majorité de la population est dépossédée d'une richesse non renouvelable et devra vivre avec une dette environnementale importante. Les stagiaires ont également été sensibilisés au piètre bilan des compagnies canadiennes en matière de droits humains et ce, malgré l'engagement du gouvernement canadien. Lors

de la signature de l'accord de libre-échange avec la Colombie, celui-ci s'était engagé à exiger un respect exemplaire du droit du travail et des normes environnementales de la part des entreprises canadiennes installées en Colombie. La délégation a obtenu un rendez-vous avec l'Ambassade du Canada à Bogotá lors duquel elle a présenté un rapport étoffé, rédigé par l'ENS, sur l'impact de la deuxième année de cet accord et qui révèle les importants problèmes qui persistent en matière de droits du travail et droits syndicaux.

VIVRE UNE EXPÉRIENCE DE SOLIDARITÉ INTERSYNDICALE INTERNATIONALE

Depuis sa fondation en 1975, le CISO a réalisé plus d'une cinquantaine de stages dans une dizaine de pays. Des centaines de stagiaires ont acquis une expérience unique élargissant leurs horizons personnels. La plupart ont maintenu un intérêt militant pour la solidarité internationale.

Comme en témoigne ce rapport, ce stage en Colombie a été l'occasion pour les six syndicalistes québécois de partager des expériences, d'analyser et de réfléchir aux multiples façons d'agir solidairement pour améliorer les conditions de vie et de travail en Colombie et au Québec



Le groupe des stagiaires photographié avec des membres de la Unión Sindical Obrera de la Industria del Petróleo (USO).

LES PARTENAIRES

Ce stage a été réalisé en partenariat avec l'*Escuela Nacional Sindical* (ENS) et le Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC).

un service d'aide à la syndicalisation. Indépendante des syndicats et des centrales colombiennes, l'ENS est un espace qui permet des discussions franches sur l'évolution du syndicalisme en Colombie.

ESCUELA NACIONAL SINDICAL (ENS)



Fondée en 1982, l'*Escuela Nacional Sindical* (ENS)¹, qui a pignon sur rue à Medellín, travaille au développement du syndicalisme en Colombie. Elle accomplit ce rôle en offrant plusieurs services aux travailleuses et aux travailleurs, aux organisations syndicales et à la collectivité colombienne. En effet, l'ENS est à la fois un centre de recherche de calibre universitaire sur la réalité du travail en Colombie, un pôle de formation pour les syndiqués et



Lors de notre séjour à Medellín, nous avons été accueillis par l'ENS, en particulier par Carmen Evelia Pico Merchán. Plusieurs rencontres avec des syndicats locaux de différents secteurs (santé, éducation, secteur minier, secteur manufacturier) ont été organisées afin que nous puissions en apprendre plus sur la réalité des travailleuses et des travailleurs de la région de Medellín. Une visite du village de Marmato et des mines d'or artisanales ont

¹ Pour information : www.ens.org.co

mis en évidence l'impact que peuvent avoir les multinationales lorsqu'elles désirent s'implanter dans un secteur. Les gens de l'ENS se sont assurés de nous fournir des informations qui nous ont permis de contextualiser ces rencontres dans le cadre plus général de l'évolution du syndicalisme en Colombie.

L'ENS est une organisation d'un rare dynamisme qui offre un lieu unique de réflexion sur le syndicalisme. Une structure similaire qui transcende les affiliations syndicales et qui fait à la fois de la recherche et du travail de terrain serait bienvenue au Québec. Comme c'est souvent le cas des organismes multisectoriels

et non-affiliés de gauche, l'ENS vit une certaine précarité. Son financement provient souvent d'organismes internationaux qui ont diminué leur contribution au cours des dernières années en raison du contexte économique mondial difficile. Dans certains cas, les sommes dépendent de la syndicalisation d'un certain nombre de travailleuses et de travailleurs, ce qui n'est pas nécessairement une approche souhaitable.

Malgré leurs propres défis, espérons que les organismes syndicaux québécois puissent trouver une manière de soutenir l'ENS dans le futur.



Le directeur de l'ENS, Guillermo Correa Montoya, entretient la délégation sur la situation du syndicalisme et des droits de la personne en Colombie. Le taux de syndicalisation est de 5 %.

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE (PASC)



Le Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC)² est un collectif basé au Québec né suite aux grandes mobilisations contre la Zone de Libre-Échange des Amériques. Depuis 2003, le PASC réalise de l'accompagnement auprès de communautés et organisations colombiennes et diffuse de l'information sur les mouvements sociaux colombiens tout en dénonçant les intérêts canadiens impliqués dans le conflit social et armé en Colombie. L'accompagnement international représente pour le PASC un moyen de transférer nos privilèges canadiens aux mouvements et communautés en résistance.

L'une des stratégies solidaires déployées par le PASC est celle de l'accompagnement international qui consiste à réaliser une présence physique aux côtés de militant-e-s sociaux, victimes de menaces politiques. La présence étrangère sur le terrain couplée aux pressions politiques exerce un effet de dissuasion face aux responsables des crimes politiques. L'accompagnement se présente donc comme un mécanisme de protection pour les acteurs sociaux leur permettant de poursuivre leur travail et de le légitimer aux yeux des autorités locales. L'accompagnement, en tant qu'appui politique aux processus de résistance, crée de plus un espace d'échanges en vue de tisser des liens solidaires entre les mouvements sociaux du Nord et du Sud.

Par le biais de son site web, de sa revue *La piedra*, de sa liste internet, de ses publications et lors d'événements publics, le PASC diffuse de l'information alternative concernant le conflit social et armé qui sévit en Colombie, les pro-

cessus de résistance qui s'y déploient ainsi que les intérêts économiques qui se cachent derrière la violation systématique des droits humains. Le PASC organise fréquemment des activités d'éducation populaire portant sur la Colombie (conférences et ateliers; expositions et projections vidéo, etc.). De plus, à leur retour, les accompagnateurs et accompagnatrices livrent des témoignages auprès des médias et partagent leurs connaissances dans les milieux communautaires, syndicaux, universitaires, etc.

Via son « réseau d'actions urgentes », le PASC envoie des rapports d'actualité faisant état de menaces ou de violations aux droits humains que les organisations partenaires entendent dénoncer au niveau international. Ces rapports sont accompagnés de modèles de lettre pouvant être endossées avant d'être adressées aux autorités concernées afin d'exercer une pression politique sur ces dernières. Considérant que le conflit armé qui ravage la Colombie est intimement lié aux dynamiques impérialistes du continent américain, le PASC travaille à démasquer les intérêts canadiens (politiques et économiques) qui profitent et alimentent le conflit armé en Colombie. Il mène actuellement la campagne « Ciblons les profiteurs canadiens de la guerre! »

**Ciblons les profiteurs
canadiens de la guerre
en Colombie**



² Pour information : www.pasc.ca



Rencontre avec des Afros-Colombiens impliqués dans la communauté de Marmato. La lutte pour la reconnaissance de leurs apports à la société est ardue, mais ils persèverent.

Le gouvernement envoie la police antiémeute contre les infirmières et les médecins qui manifestent pour réclamer un système de santé juste et équitable



Rencontre avec le syndicat des travailleuses et des travailleurs domestiques et du secteur informel de Medellín.

PREMIÈRES IMPRESSIONS

Djimy Théodore



Plante unique des montagnes de la Colombie poussant à 3700 mètres.

La Colombie est un pays au potentiel touristique énorme : un autodrome fameux à Teoncipa, une cathédrale sculptée à même une ancienne mine de sel à Zipaquila, un musée de l'or à Bogotà et un monastère, le Montserrat à 3200 m surplombant la ville de Bogotà s'étendant sur des centaines de kilomètres; des producteurs d'émeraude et de pierres précieuses à Guateque, sources de

conflits armés entre des groupes aux intérêts épars; des voitures bi-énergie modifiées pour fonctionner au gaz et à l'essence (l'essence coûte aussi cher qu'au Québec malgré le fait que la Colombie est un grand producteur de pétrole, car la Pacific Rubiales, pétrolière canadienne implantée en Colombie, arrive à produire plus d'un million de barils par année); un système de santé privatisé où des gens meurent de maladies bénignes faute d'assurance privée; un système démocratique très militariste où la police est présente à chaque coin de rue et contrôle l'accès aux lieux publics; des compagnies de sécurité privées qui ont pignon sur rue (les gardes sont habillés comme en temps de guerre); une société divisée en strates visibles comme le système de castes en Inde; une économie informelle florissante; Sotoquirrà, avec son usine de recyclage de métaux sous contrôle chinois où les travailleurs sont sous-payés, enfin un pays à l'orée de la modernité déchiré entre la politique minéro-énergétique du gouvernement en place et les revendications, oh combien justifiées, des paysans et des mineurs artisanaux...

Et ce n'est que la pointe de l'iceberg de la complexité de ce pays où des sociétés canadiennes profitent et enveniment un climat social déjà fragile.

ENVIRONNEMENT EN PÉRIL : LE PARAMO DE PISBA

Mélanie Tremblay

Nous avons eu la chance, lors de notre stage, de voir un écosystème peu banal : un páramo! Nous avons aussi eu l'honneur de rencontrer des gens qui ont tout mis en œuvre pour protéger cette richesse.

À 5 heures de route chaotique de Bogotà, dans le département de Boyacá, existe une prairie alpine tropicale dont les caractéristiques sont exceptionnelles. Le páramo de Pisba, comme tous les páramos, est un lieu magnifique où la faune et la flore vivent en symbiose, dans un environnement qui pourrait sembler de prime abord hostile. Tout d'abord, cet écosystème est juché à 3500 mètres d'altitude dans la cordillère orientale et « l'isolement et la fragmentation du páramo sur les hauts plateaux andins favorise une haute spéciation et un endémisme exceptionnellement élevé. L'écosystème abrite environ 5000 espèces de plantes différentes. Environ 60 % de ces espèces sont

endémiques, adaptées aux conditions physico-chimiques et climatiques spécifiques, telles que la faible pression atmosphérique, l'intense rayonnement ultra-violet, et les effets desséchants du vent. »³



Le majestueux panorama des montagnes du Boyaca.

Une des plantes qui y pousse est exceptionnelle : le « frailejón » ou « espeletia ». Cette plante magnifique pousse à raison d'un centimètre environ par an; certains spécimens aperçus avaient plus de 200 ans. Grâce à son système racinaire, cette plante retient l'eau et malgré la haute altitude, nous avons l'impression d'être dans une tourbière tant le sol était humide. C'est donc dans ce climat rigoureux que l'on retrouve une source d'eau potable très importante pour le Boyacá. Vous dire que les derniers 500 mètres parcourus pour voir la « *laguna el oro* » ont été difficiles est un euphémisme; le manque d'oxygène, à tout près de 4000 m d'altitude, rend l'effort difficile. Tout le groupe a été affecté à divers degrés du mal des montagnes (maux de têtes, maux de cœur, étourdissements...).



Colonie de frailejón à 3500 mètres d'altitude.

³ Source : Wikipédia

L'existence de gisements de charbon dans la région a mis ce précieux écosystème en danger. Si ce n'avait été des paysans de Tasco et des écologistes de la région, celui-ci aurait été complètement dévasté. La compagnie Hunza Coal a obtenu des licences pour l'exploitation minière de l'ordre de 700 000 tonnes de charbon annuel. Ces licences ont été accordées en un temps record. Les agriculteurs de la région ont fait de nombreuses plaintes auprès des entités concernées, entre autres la *Corpoboyacá*, pour freiner les travaux d'exploration qui étaient commencés et qui affectaient déjà l'environnement, mais n'ont pas été entendus.

Le 11 février 2013, les paysans de la communauté de Tasco ont bloqué les deux routes qui mènent au páramo, ils ont maintenu leurs camps pendant 26 jours, faisant reculer la Hunza Coal et sa machinerie lourde qui était en route pour faire des travaux. Ils ont également condamné l'entrée des tunnels d'exploration construits par la compagnie. Près de ces tunnels, on peut voir le spectacle désolant des « frailejón » décimés par le ruissellement d'eau contenant de la poussière de charbon.



Le groupe de stagiaires en compagnie de paysans et militants de Tasco, leurs guides au páramo de Pisba.

La communauté de Tasco espère que les autorités interviendront pour protéger et interdire l'exploitation minière tout près du páramo, mais pour l'instant elle demeure vigilante et est bien déterminée à être la gardienne de ce joyau.

LE NÉOCOLONIALISME CANADIEN EN COLOMBIE

Steve McKay

De nombreuses compagnies canadiennes œuvrent en Colombie, particulièrement dans le secteur des mines et des hydrocarbures. Le cadre légal régissant l'industrie minière au Canada de même que l'accord de libre-échange entre la Colombie et le Canada expliquent l'implication toujours grandissante des compagnies canadiennes. De plus, le gouvernement Santos considère l'exploitation

des richesses minérales et énergétiques comme un des moteurs principaux du développement économique de la Colombie. Les portes du pays sont donc grandes ouvertes aux investissements internationaux et les compagnies canadiennes sont aux premières loges.

Lors de notre séjour en Colombie, nous avons pu constater que l'exploitation minière et pétrolière se fait souvent au détriment de l'intérêt réel des Colombiennes et des Colombiens. Force est de constater également que les compagnies canadiennes contribuent activement à cette situation déplorable. Elles adoptent un modèle d'affaire de type néocolonial qui consiste à extraire les richesses du sous-sol colombien et les exporter outre-mer. Si une certaine élite colombienne profite du stratagème, la majorité de la population est dépossédée d'une richesse non renouvelable et devra vivre avec une dette environnementale importante. Ces compagnies canadiennes font également piètre figure en ce qui concerne le respect des droits humains fondamentaux. Trois compagnies canadiennes, Pacific Rubiales S.A., Mineros S.A et Colombia Gold S.A., nous donnent une illustration parfaite de cette situation.

Mineros S.A. exploite plusieurs mines en Colombie, dont une à Zaragoza. L'actionnaire principal de Mineros S.A. est Colpatria S.A. qui est la propriété de la Scotiabank inc., une compagnie canadienne. Des travailleurs de Mineros S.A. nous ont décrit leurs conditions difficiles de travail et le climat antisyndical qui règne dans leur entreprise. Les gestionnaires de la compagnie sont insensibles aux doléances des travailleurs et ils font durer inutilement un conflit de travail.

Pour sa part, Colombia Gold S.A., une minière canadienne, désire ouvrir une mine à ciel ouvert dans la région de Marmato. Une exploitation minière aurait, non seulement des conséquences environnementales dramatiques, mais elle entrainerait le déplacement de mineurs artisanaux installés à cet endroit depuis plusieurs générations. En employant des tactiques déloyales, la Colombia Gold S.A. tente d'affaiblir la communauté en achetant des maisons et en les détruisant par la suite. Elle fait aussi des pressions sur le clergé et les institutions civiles

pour les inciter à quitter le village. On sait également que la Colombia Gold S.A. a l'appui du pouvoir politique central qui fait la sourde oreille aux demandes de la communauté de Marmato.



Marmato

Finalement, Pacific Rubiales, une compagnie dont le siège social se trouve à Toronto, constitue probablement l'exemple le plus évident de néocolonialisme canadien en Colombie. Directement ou par l'entremise de sous-traitants, Pacific Rubiales est associée à de multiples actions antisyndicales violentes et contraires aux droits du travail colombien. La compagnie a recours aux forces armées et aux paramilitaires afin de contrôler ses travailleurs et ses territoires d'exploitation. Ayant accès à des moyens financiers importants, elle réalise des campagnes ambitieuses de marketing et de propagande (ex. commanditaire de la sélection nationale colombienne de football) afin de se donner l'apparence d'une compagnie vertueuse. On sait également qu'il existe des liens étroits entre la compagnie et certains membres du pouvoir politique, ce qui laisse croire à l'existence de corruption.

Lors de la signature de l'accord de libre-échange Colombie-Canada, le gouvernement canadien s'était engagé à exiger un respect exemplaire du droit des travailleurs et des normes environnementales de la part des compagnies canadiennes œuvrant en Colombie. Depuis, nous constatons qu'il s'agissait de vœux pieux. Le gouvernement Harper est complice du néocolonialisme des industries canadiennes.

DROITS DE LA PERSONNE ET DROIT A LA VIE DES SYNDICALISTES : RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA CUT

Djimy Théodore

VISITE AU SIÈGE SOCIAL DE LA *CENTRAL UNITARIA DE TRABAJADORES* (CUT)

Après être montés à plus de 3700 m, avoir contemplé des merveilles de la Nature et avoir rencontré des groupes de paysans qui défendent le droit de conserver l'intégrité de leur territoire menacé par une grande minière multinationale, la Hunza Coal, nous sommes redescendus à Bogotá pour affronter une autre réalité.



Première rangée : Steve McKay; deuxième rangée : Mélanie Tremblay; troisième rangée : Étienne Vigneault, Shirley Dorismond, Isabelle Veilleux, Domingo Tovar, Djimy Théodore.

Le président d'une des plus grandes centrales syndicales colombiennes, la *Central Unitaria de Trabajadores* (CUT), Domingo Tovar, enseignant de son métier, nous accueillait à son bureau en pleine effervescence. Les 512 000 affiliés doivent être convoqués pour les élections du 7 juin 2013 et nous sommes le 15 mai. Les imprimantes matricielles fonctionnent à plein régime en émettant leur cri strident. Le président s'excuse de nous accueillir dans cette ambiance particulière et nous fait part de sa joie de nous accueillir et de l'importance que revêt notre visite pour le milieu syndical colombien.

VIOLENCE ANTISYNDICALE

« Syndicaliste rime avec terroriste en Colombie » laisse entendre le président Tovar. La violence antisyndicale continue dans le pays. Les employeurs les plus réactionnaires se retrouvent ici et la présence des multinationales accentue le problème. « Nous n'avons même pas le droit de sortir dans la rue pour protester », s'insurge-t-il. Le gouvernement a passé la loi 1453 pour sévir contre les protestataires. Il nous mentionne que les syndicalistes subissent toutes les formes de restriction, les pires traitements et

les pires violations des droits de la personne que nous pouvons imaginer.

« J'ai fait de la prison, car je ne pense pas comme la bourgeoisie établie, parce que je ne pense pas comme le gouvernement, parce que je ne partage pas le modèle actuel, parce que je critique les traités de libre-échange, parce que je dénonce la censure qui fait que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont inexistantes en Colombie où on assassine des journalistes, parce que je condamne l'invasion des pays impérialistes qui appauvrissent mon peuple », s'indigne le président de la CUT.

« UN CERCUEIL SOUS LE BRAS »

La délégation se fera répéter plus tard à l'ambassade canadienne qu'être syndicaliste et défenseur des droits de la personne en Colombie, c'est se promener avec une épée de Damoclès au-dessus de sa tête ou carrément se promener avec son cercueil en dessous du bras. En témoigne le fait que ce président ainsi que d'autres militants se promènent en voitures blindées et que nous avons été accueillis par un cordon impressionnant de sécurité.

En 20 ans, le département de la recherche de l'ENS a répertorié plus de 12 965 cas de violations des droits de syndicalistes y compris des assassinats, des disparitions, des séquestrations et des menaces de mort.

Tous les organismes que nous avons rencontrés, dont le Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC), ont dénoncé avec véhémence le fait que les syndicalistes et les défenseurs des droits de la personne soient des cibles de groupes armés. Dans une lettre au ministre du Travail colombien, le Bureau de Washington pour les affaires latino-américaines [*Washington Office on Latin America* -WOLA] a enjoint le gouvernement de prendre des mesures pour assurer la sécurité et garantir les droits des travailleurs au pays : « Nous sommes très préoccupés par les assassinats continus, les menaces de mort et autres types de harcèlement qui ont encore

lieu dans le milieu syndical. En 2012, 20 syndicalistes ont été assassinés et déjà 4 syndicalistes sont victimes de meurtre en 2013. Malgré le fait qu'il y ait eu une diminution des assassinats, la situation d'insécurité et les cas de menace de mort dans le secteur syndical continuent à monter en flèche avec plus de 994 menaces de mort depuis l'arrivée au pouvoir du président Santos. »⁴

LES TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

« Les traités de libre-échange n'ont rien apporté de bon au peuple colombien » selon Domingo Tovar.



Domingo Tovar, président de la Central Unitaria de Trabajadores (CUT)

Le président souligne que son pays a signé 14 accords de libre-échange à ce jour, dont celui avec le Canada qui a aussi fait reculer le pays autant que l'accord avec les États-Unis. Plus de 150 entreprises multinationales sont présentes en terre colombienne. La plupart violent impunément les droits du travail colombien et maintiennent les travailleurs dans des conditions inhumaines. Certaines entreprises font même venir de la main-d'œuvre extérieure et la paient en euros ou en dollars alors que les travailleurs locaux reçoivent un salaire en pesos inférieur pour le même travail. Le président de la CUT tient le gouvernement national responsable en dénonçant le fait qu'il soit en train de renoncer à la souveraineté du pays. Celui-ci a perdu une partie de sa réserve de pêche aux mains du Nicaragua et instaure un laisser-aller de l'économie aux mains des multinationales en

⁴ Washington Office on Latin America (WOLA), *Violaciones de los derechos laborales siguen en Colombia*, 3 Jun 2013 <http://www.wola.org/node/3866>

signant ces accords de libre-échange asymétriques où la Colombie ne traite pas Il y a eu des grèves dans le secteur de production de café, dans le secteur de production de la pomme de terre, dans le secteur de la production laitière. L'accord de libre-échange avec la Hollande a mis à mal la production laitière du pays. Plus de 50 % de la base de la consommation alimentaire colombienne vient de l'extérieur. La viande de porc vient du Canada alors que le bœuf vient des États-Unis. Cette tendance transnationale a détruit l'économie locale et crée une grande dépendance envers les produits extérieurs. En continuant la privatisation à outrance de son secteur public, le gouvernement se déresponsabilise face aux besoins de sa population.

LA COLOMBIE ET LES CONVENTIONS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL DE L'ONU (OIT)

À cause des manœuvres, des missions et des opérations de charme internationales avec les syndicats jaunes (de boutique) de l'ex-président Uribe, la Colombie a pu signer la Convention n° 102 concernant la norme

d'égal à égal avec ses supposés partenaires.

minimum de la sécurité sociale, mais aucune mesure concrète n'a été mise en place pour des services publics de qualité⁵. Le pays a également signé les Conventions n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical et no98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, mais il n'existe jusqu'ici aucun mécanisme gouvernemental pour les faire respecter par les entrepreneurs et les entreprises, encore moins par les multinationales.

ESPOIR POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

À la fin de notre rencontre, le président Tovar tenait à partager une bonne nouvelle avec la délégation : les deux principales centrales syndicales du pays, la CUT et la CGT, venaient de signer avec le gouvernement Santos la première convention collective pour les fonctionnaires de l'État. Il a qualifié cet événement d'historique et sans précédent pour le syndicalisme colombien. Comme quoi les temps changent et la Colombie, comme le reste du monde, finira par se rendre compte que la priorité d'un gouvernement élu est de prendre soin des intérêts et du plus grand bien de son peuple.



Table de discussion avec la délégation canadienne et la CUT d'Antioquia

⁵ Convention concernant la norme minimum de la sécurité sociale (entrée en vigueur: 27 avril 1955)
http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C102

LA RÉALITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Isabelle Veilleux

Lors de notre visite à l'ENS le 23 mai 2013, nous avons eu la chance de rencontrer deux syndicats au niveau de l'éducation. Cette rencontre avec ADIDA, ASDEM et notre délégation a été très enrichissante. Elle nous a permis de créer des liens et de comprendre les différences entre la réalité de l'éducation au Québec et celle de la Colombie.



La délégation québécoise avec des représentantes et représentants d'ADIDA et d'ASDEM deux syndicats du secteur de l'éducation.

Depuis les dix dernières années, les conditions de travail se sont affaiblies pour les enseignants. En 2002, le gouvernement colombien décide de couper les revenus des employés, car il considère que l'éducation est trop dispendieuse pour l'État. Auparavant, le système scolaire était géré à l'intérieur de chacune des municipalités (régime territorial). Maintenant, ils sont affiliés avec différents groupes de niveau national. Cette fusion crée une problématique, car l'affiliation ne permet plus de faire respecter les droits acquis au

niveau municipal. Les employés bénéficiaient d'un salaire de 40 % plus élevé et ils avaient beaucoup plus de garanties qu'avec le régime national.

En 2005, le nouveau plafond salarial est nettement plus bas qu'auparavant et les enseignants n'ont plus aucune garantie. Plusieurs mouvements de personnel sont effectués sans préavis. Seulement une minorité des enseignants ont réussi à conserver le salaire de l'ancien régime

territorial et quelques avantages de celui-ci. Pour les autres, une diminution salariale marquée affecte leur condition de vie. De plus, le temps de travail est beaucoup plus élevé. Ils ont perdu 4 semaines de vacances et ils n'ont aucune journée de maladie. On dénombre entre 40 et 60 élèves par classe tant pour le primaire que pour le secondaire.

Afin d'augmenter dans l'échelle salariale, les enseignants doivent participer à un concours où l'obtention de 80 points est nécessaire. Trois composantes sont observées lors de cette évaluation: la pédagogie, la discipline et les compétences. L'épreuve vise à assurer un profil endoctriné en fonction des diktats néolibéraux. Afin de pouvoir travailler, les enseignants doivent transmettre cette idéologie politique. Étant perçus comme des moteurs de changement, s'ils n'adhèrent pas à la vision de l'État, ils risquent d'être congédiés.

Certains sont victimes de violence psychologique et même physique. Depuis

1986, on dénombre 330 cas de violence dans le système de l'Éducation. Les membres assassinés étaient surtout des syndicalistes. La Fédération colombienne des enseignants, FECODE, est la deuxième organisation syndicale ayant subi le plus grand nombre de cas de violence.

Beaucoup d'émotions ont été ressenties durant cette rencontre. Voir les gens démunis et indignés face à la perte de leurs conditions de travail démontre l'importance de comprendre que les droits acquis peuvent nous être enlevés dépendamment du système politique qui nous entoure. Bien sûr, certains diront qu'il s'agit d'un pays différent du nôtre, mais le rapprochement entre nos deux nations est bien présent. Créer des liens encore plus forts entre les syndicats d'ici et d'ailleurs permet d'échanger et d'anticiper les courants pouvant affecter la réalité de l'éducation. Peu importe le pays dans lequel nous nous trouvons, la valorisation de la profession enseignante se doit d'être une priorité



LA SITUATION DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE EN COLOMBIE

Steve McKay

Le système universitaire colombien fait face à de nombreux défis. Les étudiants, les professeurs et le gouvernement colombien partagent ce constat. Ils ne s'accordent pas toutefois sur les moyens à prendre pour favoriser le développement d'un système d'enseignement supérieur de qualité et accessible. C'est ce que nous avons appris lors de notre rencontre avec une représentante de la *Mesa Amplia Nacional Estudiantil* – MANE (Table nationale de concertation des étudiants). Elle nous a brossé un tableau de la situation des universités colombiennes et des prochains combats que les étudiantes et les étudiants désirent mener. Leurs luttes ne sont pas sans rappeler, par ses enjeux et leurs oppositions idéologiques, celles que nous avons observées au Québec au printemps de 2012.



Madame Lauda, étudiante en sociologie à l'université nationale de Bogotá.

UN SYSTÈME UNIVERSITAIRE PUBLIC QUI SE DÉTÉRIORE ET LA MONTÉE DE L'UNIVERSITÉ PRIVÉE

La Colombie possède un vaste réseau public d'universités dont certaines sont mondialement reconnues, comme la *Universidad Nacional de Colombia*. Malheureusement, celles-ci souffrent d'un sous-financement chronique. Le financement des universités est resté essentiellement le même depuis 1982 en raison de l'inertie gouvernementale. Les conséquences de cette situation sont faciles à imaginer : enseignantes et enseignants sous-payés et en nombre insuffisant, ressources déficientes pour les étudiantes et les étudiants, bâtiments vétustes, etc.

La détérioration des universités publiques a eu pour conséquence de favoriser l'émergence d'universités privées. Celles-ci exigent des frais de scolarité qui rivalisent quelques fois avec ceux des universités américaines, ce qui les rend accessibles seulement aux étudiants favorisés. Si certaines de ces universités offrent des formations de qualité, plusieurs institutions privées ne donnent pas un enseignement adéquat. Ce faisant, de nombreux étudiants investissent des sommes substantielles et n'obtiennent pas une formation qualifiante.

En 2011, le gouvernement colombien a déposé un projet de réforme de l'enseignement supérieur, la loi 30, afin de rectifier la situation. Influencé par une vision néolibérale de l'éducation, le projet transformait les étudiantes et les étudiants en utilisateurs-payeurs, ouvrait la porte à l'endettement étudiant, n'offrait pas un financement adéquat au réseau universitaire public tout en laissant le champ libre aux universités privées à but lucratif.

Un large mouvement d'opposition à la loi 30 s'est organisé en 2011. Fédéré par la MANE, les étudiantes et les étudiants, en collaboration avec des enseignants et des syndicats, des manifestations importantes exigeant le retrait du projet de loi ont eu lieu dans plusieurs villes de Colombie. Devant la pression populaire, le

gouvernement a fait marche arrière, non sans avoir d'abord fait usage de répression. La MANE s'est engagée depuis dans un processus d'écriture d'un projet de réforme de l'éducation supérieure visant l'accessibilité et la qualité. L'objectif est de présenter ce projet au gouvernement Santos pour qu'il serve de base à la réforme de l'éducation supérieure. La MANE ne se fait pas d'illusions sur les chances réelles de voir le gouvernement colombien adopter leurs suggestions. Il n'en demeure pas moins que la rédaction du projet de réforme constitue un exercice important afin de définir les objectifs du mouvement et d'augmenter la cohésion des membres.

POUR UN MODÈLE LIBÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Une préoccupation de la MANE est de lutter contre la conception étroitement marchande de l'éducation universitaire qui gagne du terrain en Colombie. S'il va sans dire que l'université doit contribuer à la formation de travailleuses et de travailleurs, son rôle ne saurait se limiter à cela. Or, le développement économique effréné de la Colombie, en particulier dans le domaine minier et énergétique, contribue à promouvoir une vision strictement utilitaire de la formation universitaire. On favorise les spécialisations liées à l'exploitation minière et énergétique et on évacue les contenus qui n'ont pas un rapport direct avec les emplois à pourvoir. L'idéal, communément appelé modèle libéral, selon lequel l'université doit également contribuer à la création de citoyens informés et engagés est mis de côté.

Le modèle libéral de l'éducation est l'une des lignes directrices sous-tendant le projet de réforme préparé par la MANE. Parmi les autres grands principes qui les guident, on trouve également la lutte contre les inégalités sociales, la défense de la souveraineté colombienne vis-à-vis des multinationales et la réalisation d'une paix durable dans le conflit opposant le gouvernement et les guérillas. Les étudiantes et les étudiants définissent leur action d'une façon holistique. Les problèmes de l'éducation supérieure ne peuvent pas être isolés des autres défis fondamentaux de la

Colombie. Des solutions véritables nécessitent une approche globale qui met au jeu toutes les forces de la société colombienne. Autrement dit, la MANE rejette une action strictement corporatiste et se considère un acteur social et politique véritable.

QUÉBEC ET COLOMBIE : UNE LUTTE COMMUNE!

La lutte des étudiantes et étudiants colombiens n'est pas sans rappeler celle menée au Québec par le mouvement étudiant. Depuis le printemps Érable, l'université québécoise est confrontée à une remise en question profonde. Deux paradigmes s'affrontent. D'une part, le gouvernement québécois, les recteurs et plusieurs membres de la communauté des affaires militent pour un modèle de l'enseignement supérieur dans lequel l'étudiant est un client et l'éducation un investissement dont le coût dépend d'une logique marchande. L'endettement étudiant est présenté comme un choix économique nécessaire et rationnel. L'état cherche à se désengager du financement des universités en prétextant des impératifs liés à l'austérité budgétaire. Bien entendu, ces acteurs affirment défendre une éducation supérieure qui forme des citoyens critiques et indépendants, mais leurs choix politiques trahissent un mépris de la conception libérale de l'éducation. D'autre part, les étudiantes et les étudiants exigent, avec l'appui de plusieurs enseignantes et enseignants ainsi que de nombreux acteurs de la société civile, la défense et la revitalisation d'une université publique, accessible et de qualité. L'éducation postsecondaire doit être comprise comme un projet social dont l'objectif ne se limite pas à la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée, mais inclut aussi le développement des individus comme citoyens. Un tel projet est incompatible avec la marchandisation de l'éducation et l'endettement étudiant. Elle exige un financement adéquat par l'État des universités afin d'assurer son autonomie face aux pressions des entreprises.

Il va sans dire que les étudiantes et les étudiants colombiens et québécois ont tout intérêt à partager leurs analyses politiques et

leurs expériences de lutte. Devant des adversaires étatiques et corporatifs ayant des moyens gigantesques et un accès quasi illimité aux outils de répression, l'union des défenseurs du modèle libéral de l'éducation universitaire est une nécessité tactique. De plus, l'internationalisation du marché de l'enseignement supérieur, qui met en compétition les universités sur la base de leur branding, fait en sorte que la lutte étudiante doit être internationale. Lorsque des États

permettent le développement d'universités privées ayant accès à des ressources financières énormes qui viennent des droits de scolarité élevés et du philanthro-capitalisme, cela génère une pression importante sur les autres universités pour qu'elles adoptent le même modèle. Tout comme les travailleuses et les travailleurs qui savent qu'il est difficile de faire des gains véritables lorsqu'ils sont en compétition, les étudiantes et les étudiants font le même constat.

LE SYSTÈME DE SANTÉ EN COLOMBIE

Shirley Dorismond

Le système de santé est devenu un marché très lucratif en Colombie. À la suite d'une importante réforme du système de santé en 1996, le gouvernement colombien s'est départi de la majorité des hôpitaux publics au profit du secteur privé. La population n'a pas les moyens de payer les soins, de sorte qu'il faut être riche pour y avoir accès. Selon certaines personnes rencontrées au cours du stage : « On n'est plus des patients, mais plutôt des clients ».



Mélanie Tremblay, Shirley Dorismond et Steve McKay à une manifestation pour la défense du réseau public de la santé

Selon les témoignages de paysans rencontrés dans la région de Sogamoso, la privatisation du système de santé effectuée en 1996 a permis d'introduire le secteur privé dans la dispensation des soins de santé. Avec le temps, cette situation a créé un système de santé à deux vitesses : un système privé pour les riches qui ont les moyens de se pourvoir d'une assurance-santé et un système public, affaibli par le manque de ressources et de moyens et qui tente au mieux de desservir la majorité de la population colombienne, laquelle vit une situation de grande pauvreté.

En plus d'une présence accrue du secteur privé dans le réseau de la santé, le gouvernement a introduit une carte, appelé Siben, qui détermine les établissements de santé que peut visiter la population pour recevoir des soins du réseau public. Comme ces établissements sont peu nombreux en Colombie et puisque la clientèle qui possède une assurance santé est soignée en priorité, l'accès aux soins est considérablement diminué pour la majeure partie de la population.

Bien qu'il existe un mécanisme juridique pour contester le refus d'être soigné, très peu de personnes ont les moyens financiers d'assumer les frais liés aux services d'un avocat. Tous les jours, la grande majorité de la population colombienne se bat pour manger à sa faim. Ce type de recours est hors de sa portée et lorsque les recours aboutissent devant les tribunaux, les plaignants n'obtiennent que rarement gain de cause.

Le syndicat qui regroupe toutes les travailleuses du secteur de la santé y compris les médecins s'appelle *Amestrosalud*. Ils sont 120 000 infirmières et infirmières auxiliaires sur 250 000 membres du secteur de la santé. Toutes les autres catégories d'emploi du secteur de la santé sont également représentées au sein de ce syndicat secrétaires médicales, pharmaciens, commis, fonctionnaires de la santé, etc.

La majorité des travailleuses de la santé ne sont pas à l'emploi des municipalités. Les villes sous contractent les emplois via des

entreprises de placement de personnel, avec comme résultat des emplois moins rémunérateurs et échappant à la syndicalisation. Le grand enjeu est la négociation de leur contrat de travail que les villes refusent de négocier. Il faut comprendre que le secteur privé a amené des contrats de travail temporaires, de sorte qu'il n'y a pas de garantie d'emploi et que les conditions de travail sont difficiles. Les seuls moyens de pression possibles sont la mobilisation pacifique et la communication, car le gouvernement colombien a imposé une loi qui ne permet pas aux salariées de la santé de faire la grève.



Manifestation pour la défense du réseau public de la santé : « La sous-traitance doit disparaître dans le secteur de la santé. L'état doit prendre ses responsabilités face à la population. »

L'ANEC est l'ordre professionnel des travailleuses de la santé licenciées de la Colombie. Elles sont 33 000 membres, dont 800 infirmières syndiquées. Cet ordre professionnel a été fondé en 1996 avec l'appui du Canada pour mettre sur pied un système d'enregistrement obligatoire pour l'exercice de la profession. L'ANEC a soulevé les difficultés de mobilisation de ses membres qui sont réparties sur tout le territoire colombien. Elle tente également de convaincre les infirmières auxiliaires de joindre ses rangs. Toutefois, la majorité des infirmières auxiliaires refusent de participer aux mobilisations de l'ANEC, conséquence de l'intimidation répétitive et des menaces de congédiement de la part de l'employeur (l'entreprise privée) si elles s'associent au syndicat ou toute forme d'association qui est en lien avec un syndicat.

La sous-traitance a entraîné la création d'emplois précaires chez les travailleuses de la santé et une diminution de salaire. Par exemple, il y a un taux de chômage qui s'élève à 41 % chez les infirmières et leur salaire se situe entre 250 US à 750 US par mois. Cette situation est une conséquence de la privatisation. Les médecins sont à l'emploi des hôpitaux alors que les infirmières sont embauchées par une entreprise privée et louées aux hôpitaux. Cette situation est similaire à ce qui se fait actuellement dans le réseau public québécois, qui a recours aux entreprises privées de placement en soins, une pratique maintes fois dénoncée par la FIQ.

Un groupe d'infirmières de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de la ville de Medellín a été rencontré. Ces infirmières sont sans contrat de travail depuis 1998. Elles ont fait une tentative

en s'alliant à d'autres groupes syndicaux, mais sans succès. L'hôpital Saint-Vincent-de-Paul impose des contrats de travail temporaires aux infirmières et aux infirmières auxiliaires, et ce, à la condition qu'elles s'engagent à renoncer à leurs droits de se syndiquer et donc de se prévaloir des avantages la convention collective. Ainsi, depuis 1998, il n'existe plus d'emplois permanents au sein de l'hôpital, ce qui engendre de l'instabilité au niveau des équipes de soins et une diminution du rapport de force du syndicat dans sa lutte pour l'amélioration des conditions de travail de ses membres et pour de meilleurs soins de santé pour la population colombienne. Les enjeux et les défis sont déterminants pour l'avenir du système de santé en Colombie. Ce stage aura permis de renforcer notre compréhension de ces derniers et de raffermir nos liens de solidarité avec les travailleuses de la santé.

LES MINIÈRES CANADIENNES AU BANC DES ACCUSÉS

Mélanie Tremblay



Lors de ce stage de 14 jours, nous avons été en mesure de voir à quel point la situation politique en Colombie est compliquée et surtout à quel point le droit d'association n'est pas respecté. Les grandes entreprises canadiennes qui s'installent là-bas, depuis la signature de l'accord de libre-échange, ne sont pas toutes de bonnes citoyennes. Je vous parlerai entre autres de la Pacific Rubiales et de la Gran Colombia Gold.

Les politiques néolibérales du gouvernement en place ont balayé les droits dans le domaine du travail. Elles ont eu une incidence sur les salaires, à la baisse, et ont précarisé les emplois.

La violence antisyndicale est telle là-bas qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, de se syndiquer dans certains milieux. Seulement 4 % des travailleurs sont syndiqués et 1 % d'entre eux ont une convention collective.

Malgré tout, nous avons rencontré des gens de tous les milieux qui ont à cœur de vivre dans une meilleure Colombie, qui aimeraient que celle-ci se prenne en main et profite de ses innombrables richesses plutôt que ce soient les grandes entreprises de l'extérieur qui encaissent le magot. Que l'économie du pays vise un développement durable, axé sur le travail décent et qui respecte les droits sociaux et syndicaux. D'ailleurs si j'avais une seule idée à retenir de mon stage ce serait cette dernière, car toutes les personnes rencontrées nous ont dit que c'est ce qu'elles voulaient pour leur communauté.

UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CONTROVERSÉ

Tout d'abord, il faut savoir que le sous-sol de la Colombie recèle de grandes richesses : métaux, charbon, pétrole, gaz... Une réforme controversée du code minier colombien a été adoptée en 2001. Dans le cadre d'un projet « d'aide internationale », cette réforme a été élaborée par l'Institut canadien de Recherche en Énergie (ICRE) et financée par l'ACDI et par les contributions de commanditaires privés (dont plusieurs pétrolières et minières). Pour rédiger cette nouvelle législation minière, l'ICRE a engagé la firme d'avocats Martinez-Cordoba et associés, laquelle, comme par hasard, représente aussi plus de la moitié des compagnies minières canadiennes inscrites au registre national colombien des entreprises d'exploitation minière. « Étonnamment », les compagnies canadiennes sont maintenant impliquées dans plus de la moitié des projets d'exploration en Colombie et leurs exportations ont bondi de 2,8 milliards en 2002 à 8,1 milliards de dollars en 2009.

Le nouveau président Santos a proclamé le secteur minier comme l'une des 5 locomotives de l'économie. L'ALECCO (l'Accord de Libre Échange Canada-Colombie) signé en 2010 semblait, sur papier, vouloir protéger les droits des travailleurs et le respect de l'environnement, avec l'obligation pour le Canada et la Colombie de produire un rapport annuel sur les droits de l'homme dans le cadre du libre-échange. Le rapport de 2012 produit par Affaires étrangères et commerce international Canada ne dit pas grand-chose sur l'état de la situation depuis la rentrée en vigueur de l'ALECCO et malheureusement, le rapport de cette année, qui devait être déposé le 15 mai, n'est toujours pas disponible à l'heure où j'écris ces lignes.

DES MINIÈRES PEU RELUISANTES

Les mines sont en plein cycle d'expansion, le secteur minier ayant clos la décennie 2000-2010 avec les pourcentages et les volumes de croissance les plus élevés de tous les secteurs d'activité économique mondiale. « L'état colombien reconnaît aujourd'hui qu'il n'a pas la capacité de contrôler et de vérifier l'ensemble de l'activité minière, y compris celles des grandes entreprises. La corruption, le gaspillage, le détournement et la perception abusive de redevances, les fausses déclarations et faux contrôle de la production minière : le blanchiment d'actifs du narcotrafic, le financement de groupes armés illégaux et autres irrégularités (largement couverts par la presse colombienne) sont devenus habituels en Colombie. La Rente minière profite beaucoup à un petit nombre et très peu à la majorité. »⁶ Voici l'exemple de 2 minières dont les noms reviennent souvent dans les conversations avec les diverses instances syndicales colombiennes.

LA GRAN COLOMBIA GOLD

La Gran Colombia Gold est propriétaire des droits miniers du bas de la montagne à Marmato, un gisement très riche en or et en argent. Elle a tenté par tous les moyens de déplacer le village de Marmato, classé patrimoine historique, afin d'y exploiter une mine à ciel ouvert. Elle a brisé l'équilibre social en rachetant 84 mines, 11 moulins et 9 immeubles dans le village. Ces mines et ces moulins

⁶ HREV (Human rights everywhere) <http://www.hrev.org/fr/wp-content/uploads/2011/06/Diagnostic-minier-TP2-FR.pdf>

ont ensuite été fermés, mettant plus de 890 travailleurs à la rue. L'idée était d'induire un déplacement vers le bas de la montagne pour prendre le contrôle du haut de la montagne. Le gouvernement, complice de la multinationale, a demandé à la population de se déplacer devant le risque d'un éboulement. La Gran Colombia Gold a détruit 4 maisons, utilisant ces images pour illustrer ses études sur les risques d'éboulement, sur l'insalubrité et sur sa volonté d'apporter le progrès à cette communauté.



Bureau de la mine Gran Colombia Gold à Marmato.

Ce village a 476 ans d'histoire minière et est habité principalement par une population afro-descendante (54 %) et autochtone (16 %). L'installation de la GCG épuiserait le potentiel économique de la montagne en 20 ans alors que celle-ci fait vivre des familles depuis presque 500 ans. Le village s'est organisé pour défendre ses droits et un comité citoyen, le comité *Pro-defensa de Marmato*, ainsi que le Conseil régional indigène de Caldas veillent au grain pour protéger leur milieu de vie et renseigner les habitants de Marmato : « Tant qu'il le faudra nous continuerons de lutter pour la défense de nos territoires ancestraux et la dignité de notre peuple ». Le 3 septembre 2011, le corps du père Restrepo, qui dénonçait les manigances de déplacement de la population, a été trouvé criblé de balles. Son assassinat demeure impuni à ce jour.



« Nos installations, nos pratiques d'extraction et nos procédés de purification ne sont pas les plus écologiques ni les plus rentables, mais livrer la montagne à la société canadienne Grand Colombia Gold, c'est signer son arrêt de mort ainsi que celui de l'économie locale. »

LA PACIFIC RUBIALES ENERGY

La PRE est une entreprise pétrolière canadienne qui emploie 14 000 travailleurs (principalement de la sous-traitance). La pétrolière a recours à des agences pour engager ses ouvriers et ceux-ci sont engagés pour des contrats de 28 jours. Ils doivent travailler jusqu'à 18 heures d'affilées et ils reçoivent le quart du taux salarial des ouvriers du secteur du pétrole en Colombie.

Lors d'un conflit de travail en 2011 (juillet à octobre) des travailleurs de Campo Rubiales et Puerto Gaitan, les agences de placement n'ont pas renouvelé les contrats de travail des 7 000 travailleurs qui s'étaient affiliés avec l'*Unión Sindical Obrera* (USO) pendant la grève. Depuis ce jour, la PRE est en conflit avec l'USO. À la fin octobre 2011, un syndicat patronal prend forme avec 700 employés de bureau; la compagnie dit alors avoir obtenu un nouvel accord syndical renonçant ainsi à celui de l'USO. Ce nouveau syndicat dépeint l'USO comme une bande de criminels et de terroristes auprès des médias. Le 11 décembre 2012, un opérateur et électricien de la société *Termotécnica Coindustrial* s.a. (une compagnie sous-traitante pour la PRE) est assassiné. Milton Enrique Rivas Parra avait reçu des menaces pour son activité syndicale au sein de l'USO la veille.

Le 13 juillet 2013, une audience publique⁷ aura lieu en Colombie pour juger des agissements de la Pacific Rubiales Energy dans ses champs pétroliers du département du Meta. Cette compagnie est dénoncée pour plusieurs violations aux droits du travail : non-respect de la liberté d'association, recours à des agences de placement, appui à un syndicat patronal et violation de droits humains (menaces, intimidations, etc.)

Nous avons profité de notre passage à l'ambassade du Canada pour signaler notre inquiétude face aux agissements de ces sociétés et de l'image qu'elles renvoient des compagnies canadiennes à l'étranger. De plus, nous avons aussi mentionné l'importance que notre ambassade soit présente lors de l'audience publique afin d'entendre la version des gens du milieu.



Isabelle tenant une pépite d'or ainsi qu'un morceau d'argent que les travailleurs venaient d'extraire des mines.



Rencontre avec des leaders du comité *Cívico Pro Defensa de Marmato* : « La société Grand Colombia Gold nous traite comme les Espagnols qui nous offrirent des breloques de verre contre notre or, elle nous a abreuvés de fausses promesses »

⁷ Cette audience est organisée par la Redher et la USO dans le cadre du Tribunal populaire contre les politiques extractives en Colombie, qui émettra des jugements éthiques et politiques sur les pratiques des multinationales en Colombie.



Exploitation des mines de charbon dans les montagnes de la Colombie. 80 % des exploitants sont illégaux.



Entrées de mines artisanales à Marmato

RENCONTRE À L'AMBASSADE CANADIENNE : TÉMOINS IMPUISSANTS OU ACTEURS ?

Étienne Vigneault



Étienne Vigneault, Steve McKay, Djimy Théodore, Isabelle Veilleux, Ian McKilney, Juan Munevar, Shirley Dorismond, Mélanie Tremblay

La délégation syndicale québécoise a rencontré M. Ian McKilney, conseiller politique, et M. Juan Munevar, analyste politique, tous deux en poste au bureau de l'ambassade canadienne dans la capitale colombienne à Bogota.

Le but de cette rencontre était d'échanger sur les responsabilités du gouvernement canadien dans le respect de l'accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie signé le 21 novembre 2008 et entré en vigueur le 15 août 2011.

Ce n'est qu'après avoir franchi un imposant système de sécurité que nous avons pu exprimer nos inquiétudes aux représentants de

l'ambassade. À ce moment du stage, nous avons déjà constaté l'ampleur de la problématique. L'accord de libre-échange signé avec la Colombie devait initialement contribuer à améliorer les conditions des travailleurs. Nos observations sur le terrain nous ont plutôt démontré que ces conditions ont régressé. Et les entreprises canadiennes étant des actrices importantes de la problématique, il devenait évident que nous devons dénoncer à l'ambassade canadienne les méfaits de l'industrie sur les droits humains et l'environnement de ce pays. Nos constatations nous rendaient conscients qu'une intervention de nos élus politiques au Canada serait primordiale pour que de réels changements soient amorcés.

Fonctionnement des traités de libre-échange :

L'Accord de libre-échange entre le Canada et la République de Colombie (ALECC) est entré en vigueur le 15 août 2011. Ce traité est conditionnel au respect de deux autres accords, un lié au respect de l'environnement et l'autre, aux droits des travailleurs. Chaque année, l'ambassade doit déposer un rapport sur les droits des travailleurs et le respect de l'environnement et nous sommes inquiets quant au contenu du rapport du 15 mai 2012. Celui de 2013 ne promet rien de plus. Les informations reçues de l'Ambassade laissent craindre qu'il n'y ait pas plus d'évaluation des impacts sur le respect des droits humains dans le document à venir. On se demande si ces accords ne sont là que pour empêcher une compétition déloyale, que pourraient entraîner la dilapidation des ressources naturelles et l'exploitation abusive de la main-d'œuvre.

Bref, le mécanisme de surveillance est assuré d'une façon très sommaire par les deux parties sur une base annuelle. Il va sans dire que c'est nettement insuffisant, voire même inacceptable, pour assurer un suivi du respect des conditions de travail dignes.

PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS LOCALES

Il est à noter qu'une action positive est menée par l'ambassade, qui consiste à financer différents programmes administrés par d'autres organismes venant en aide aux Colombiens par le biais du programme pour les droits des enfants (ACDI), du fonds de sécurité et paix pour la restitution des terres, la lutte contre la violence sexuelle, l'enlèvement des mines antipersonnelles, du fonds de l'ONU contre les exactions et les cas de violence, etc.

De plus dans les ententes officielles, il est prévu que l'ambassade consulte les organisations sur le terrain pour suivre de près ce qui s'y passe. Selon l'ambassade, ces consultations se font de façon informelle, surtout lors d'évènements tragiques...

Nous croyons que le rôle de l'ambassade pourrait être autre que de seulement servir de bailleur de fonds. Et qu'avec une réelle volonté politique elle pourrait jouer un rôle dans l'extension des valeurs canadiennes à l'étranger. Valeurs qui font consensus chez les Canadiens; des lois strictes, un filet de sécurité sociale et la protection de l'environnement,

même si cela ralentit le développement économique⁸.

Nous nous sommes entretenus avec les représentants de l'ambassade pendant près d'une heure. Plus de temps aurait été souhaitable pour parvenir à une compréhension mutuelle. Plusieurs constats ressortent malgré tout de nos échanges :

- L'ambassade est présente pour accompagner les entreprises privées canadiennes qui s'installent et se développent en Colombie.
- Son rôle est d'informer les entreprises, qui se présentent à leur bureau, des normes à respecter (les plus élevées à ce qu'il semble).
- Les entreprises sont ensuite libres de leurs actions et décisions. Le Canada n'a pas de cadre réglementaire pour effectuer la surveillance des entreprises canadiennes en dehors de ses frontières.
- La responsabilité de produire les rapports annuels sur l'état des droits humains et la protection de l'environnement relève directement du ministère des Affaires étrangères. Or, ce ministère n'est pas imperméable aux pressions politiques provenant du gouvernement colombien.

En tant que représentants de diverses délégations syndicales, notre commune impression est que notre gouvernement se fie aveuglément au principe que les entreprises se *doivent* d'être socialement responsables. Nous allons jusqu'à penser que notre gouvernement s'en remet aux responsabilités des autorités colombiennes sans se soucier de ce qui s'y passe réellement. Peut-être est-ce même avantageux de ne pas trop en savoir sur la masse de travailleurs qui sont présentement lésés par nos entreprises? Il apparaît évident

que l'intérêt financier d'avoir un accord de libre-échange là-bas prime sur les droits humains et le respect de l'environnement. Nous sommes donc consternés par le peu de pouvoir d'intervenir du personnel de l'Ambassade du Canada en Colombie.

Le seul moyen pour qu'il y ait un changement dans la manière de gérer nos entreprises à l'étranger est notre pouvoir comme citoyens de voter pour un gouvernement prêt à faire des choix différents.

EN SAVOIR PLUS

Il est possible de consulter la page Facebook : Ciso-Colombie 2013.

⁸ Sondage commandé par la Fondation Pierre Elliott Trudeau en collaboration avec l'Université de l'Alberta à Edmonton, effectué par l'Institut Environics, publié le 21 novembre 2012.